

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT / ILOT		surface du lot / de l'ilot [ares]	
surface d'emprise au sol [m ²]	min. max.	min. max.	surface constructible brute [m ²]
surface du scellement du sol [m ²]	max. min. max.	min. max.	type et nombre de logements
type de toiture	max. min. max.	min. max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions	hauteur des constructions [m]		

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1.2....R nombre d'étages en retrait
- +1.2....C nombre de niveaux sous combles
- +1.2....S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- lot projeté
- ilot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

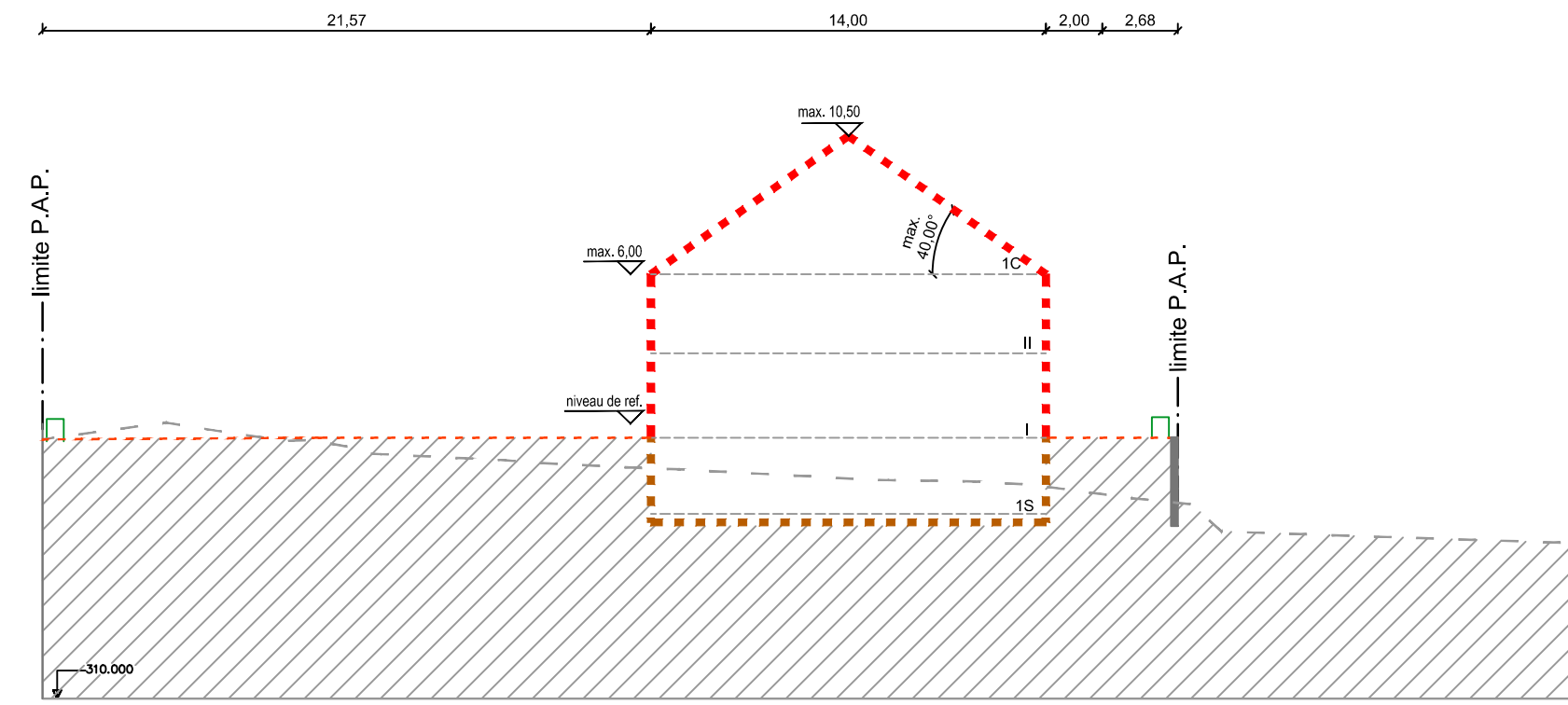
Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

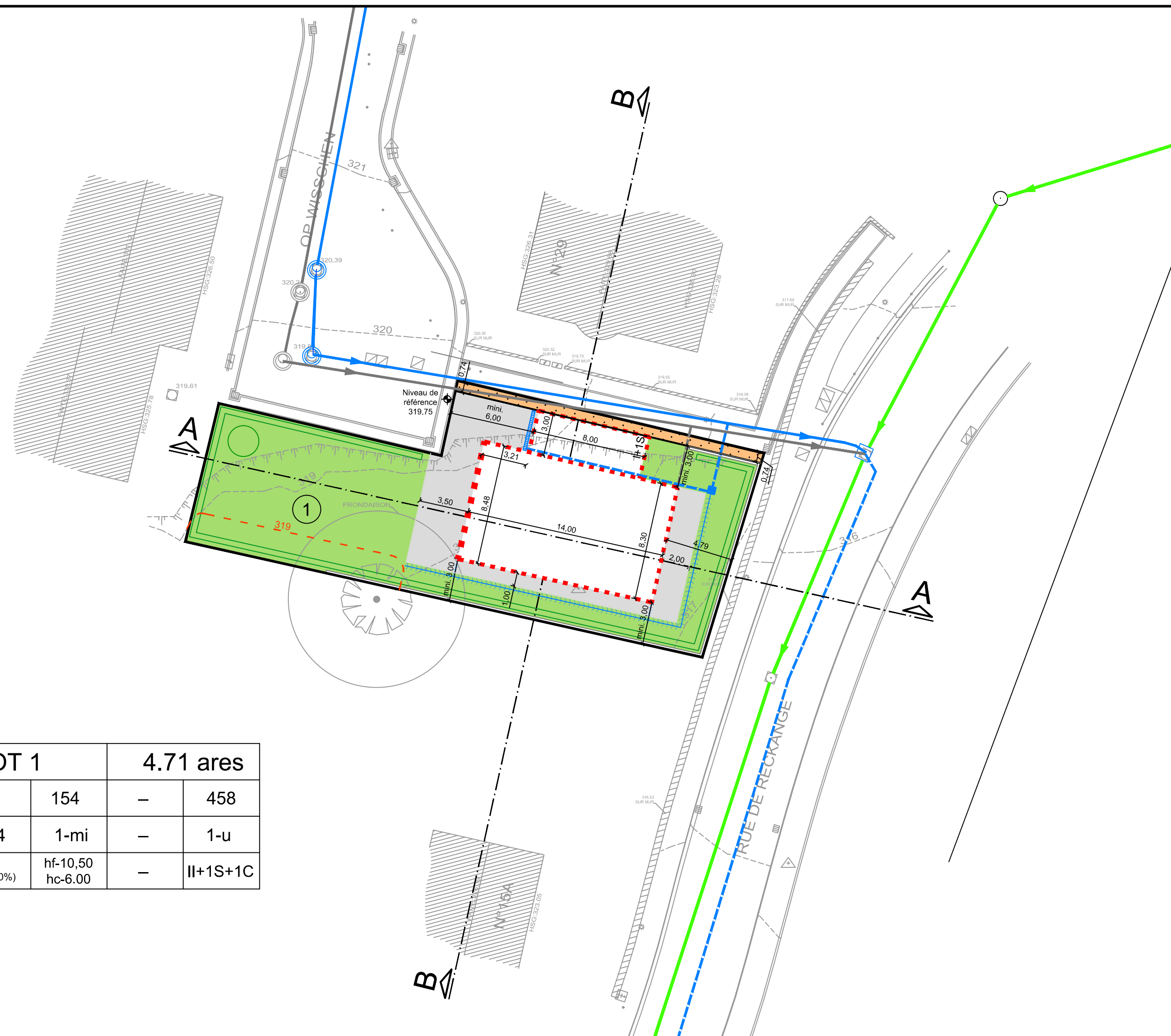
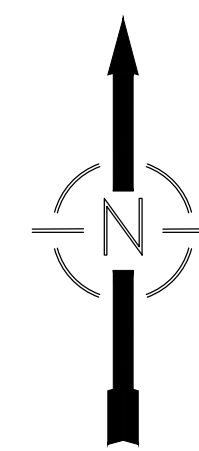
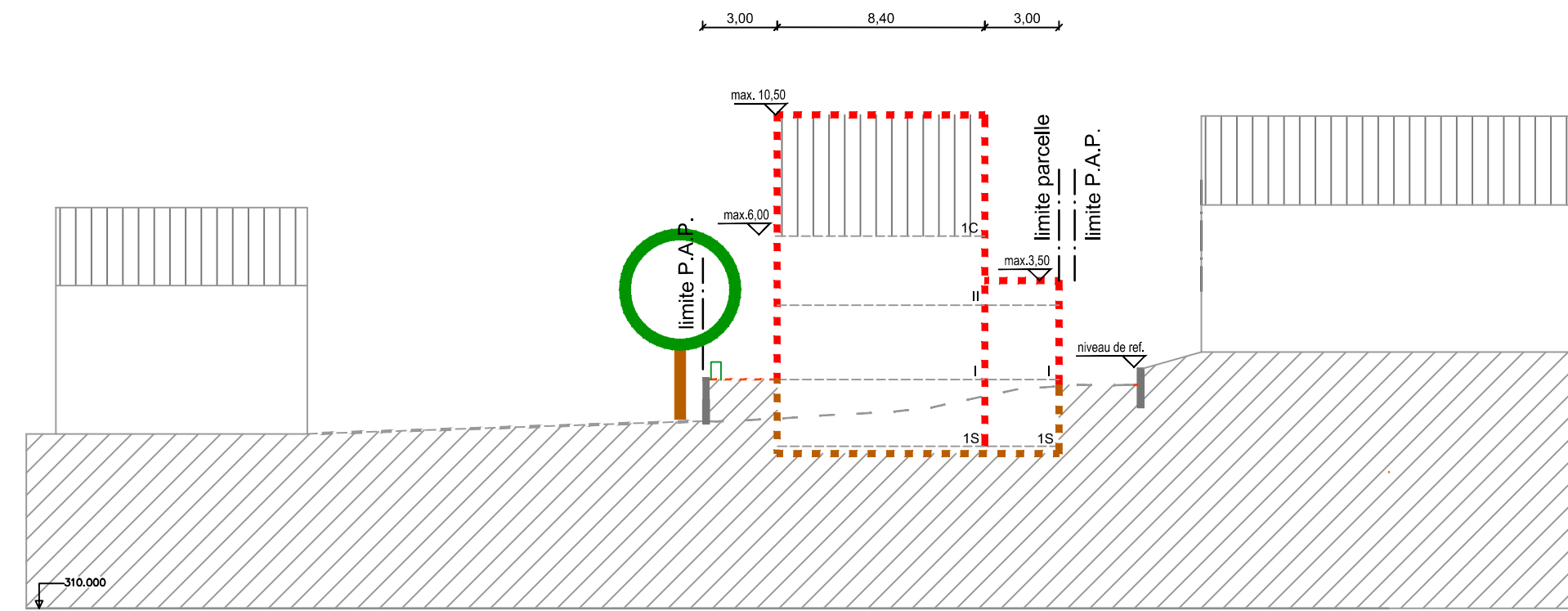
Légende complémentaire

- canalisation pour eaux mixtes existante
- canalisation pour eaux pluviales existante
- canalisation pour eaux usées existante
- dalle bâtiment (à titre indicatif)
- acodrain

COUPE A - A



COUPE B - B



LOT 1		4.71 ares	
-	154	-	458
224	1-mi	-	1-u
t2 (max.40%)	hf-10.50 hc-6.00	-	II+1S+1C

Q:\ROUTE\191030 - Modification P.A.P. 'Auf der Wieschen' à Limpach\02 Plans - Plans\01 PAPI\02 Projet PAPI\191030-1-01a.dwg

a	FMO	29.09.2019	MUR	MODIFICATION DE LA LIMITE NORD DU LOT 1
INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION

M. OUVRAGE : CARPEL S.à R.L. Dessiné par : HGU Date : 23.10.2014 Signature :

PROJET : Modification du P.A.P. "Auf der Wieschen" à Limpach Contrôlé par : FMO Date : 23.10.2014 Signature :

OBJET : PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER Responsable : MUR Date : 23.10.2014 Signature :

Echelle : 1 / 250

N° DU PLAN : 191030-1/01a

BEST Bureau d'Etudes et de Services Techniques
2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
INGENIEURS-CONSEILS T&L : 349090 Fax: 349433
E-mail : best@best.lu